

Auboué

BULLETIN COMMUNAL - JUIN 2015 - NUMERO 12

Le mot du Maire

Plus qu'un long discours, la question est simple :

Comment maintenir des niveaux de services à la population et d'investissements nécessaires à toute ville avec des moyens qui diminuent chaque année ?

Depuis 2012, la ville a perdu près de 400.000 € ; d'ici 2017 ce sont 28 milliards d'euros que les collectivités territoriales devront rendre à l'Etat (au titre de « l'effort exigé pour réduire le déficit public ») alors que leur responsabilité dans ledit déficit est inférieure à 10% contre 80% pour l'Etat !

En plus de ses baisses de dotations, la ville doit faire face à de nouvelles charges, comme l'instruction des actes d'urbanisme, pour ne citer que la dernière.

Le budget communal, dépendant pour près de 40% des dotations, la solution s'impose : modérer les investissements, tributaires plus que jamais des subventions de plus en plus difficiles à obtenir et réduire nos dépenses de fonctionnement. Celles-ci doivent dégager un excédent afin d'autofinancer nos investissements ; elles doivent aussi nous permettre de contrôler les taxes locales, sujet ô combien épineux !

Contrôle réussi en 2015 puisque le taux des différentes taxes est inchangé. Mais pour combien de temps encore ? C'est là une inconnue.

La fiscalité locale pose question ; mais plus que les taux d'imposition, ce sont les différentes catégories de classement d'habitations qui interrogent. Chaque maison est-elle imposée à sa juste valeur ? C'est là un problème d'équité qu'il nous incombera de résoudre, tout en ne perdant pas de vue les moyens dont dispose la population aubouésienne. Soucieux de ne pas exercer de pression fiscale supplémentaire injuste, c'est dans ce sens que nous agissons.

Il ne s'agit pas pour autant de verser dans le pessimisme ; 2015 verra la réalisation d'investissements correctement voire bien subventionnés ; ils sont le fruit de dossiers montés en fin du mandat précédent (vous en trouverez le détail dans les pages suivantes). Ils sont la preuve de notre volonté à agir pour notre ville. Bel été à tous.

Votre Maire
Fabrice BROGI.



Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie au public



Lundi - Mardi - Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mercredi - Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

En période estivale (juillet et août) :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Budget 2015

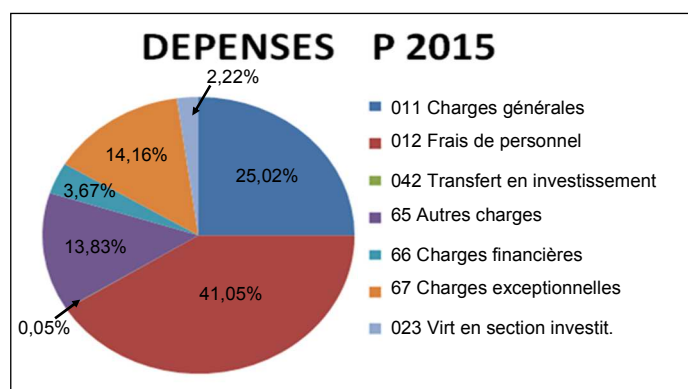
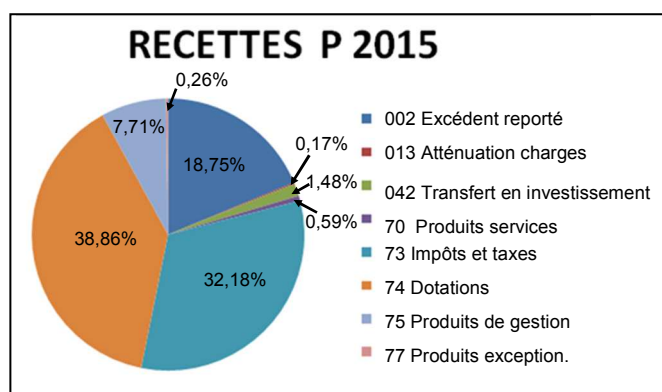
Cette année encore, le bouclage du budget a été un exercice « d'équilibriste ».

La municipalité a fait le choix de maintenir les subventions aux associations locales. C'est un effort important, au vu de la baisse des dotations de l'Etat. La MJC, les bénévoles qui œuvrent au sein des clubs sportifs, les membres des associations, représentent une vraie richesse pour le maintien des liens sociaux et culturels dans la ville.

Les travaux nécessaires à la sécurité des bâtiments et à l'embellissement de la ville ont été examinés, et seuls ceux présentant un caractère d'urgence sont effectués cette année.

Section de fonctionnement :

2 972 625 € sont nécessaires pour le fonctionnement des bâtiments communaux (en assurer le bon état et les dépenses d'entretien courantes) mais aussi les écoles, les fournitures scolaires... et les salaires des employés...



Section d'investissement :

2 422 311 € seront consacrés cette année aux gros travaux. Cette somme, financée à hauteur d'environ 45% par l'Etat, le Département et la Région, est prévue pour la réfection des chaussées, rue Leprince Ringuet (100% des subventions), rue de l'Eglise, la création d'un nouveau columbarium, l'aménagement d'un chemin piétonnier parc Léonov, l'isolation de bâtiments, des travaux de mise en accessibilité de bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite, la réfection du garde-corps de la passerelle de la salle des fêtes...

Emploi d'été 2015

Cette année encore, malgré un contexte budgétaire très contraint, la municipalité a choisi d'embaucher 13 jeunes étudiants, pour une période de 2 semaines chacun.

Agés de 17 ans, au moins, au 1er janvier de l'année, ces étudiants seront intégrés aux services techniques. Pour un premier contact avec le monde du travail, du 29 juin au 31 août, ils représenteront une aide non négligeable pour le personnel communal dans les différentes tâches qui leur sont attribuées (peinture, arrachage des mauvaises herbes...).

C'est un petit « coup de pouce » pour le financement des études, et aider à connaître le monde du travail.

Les inscriptions se font, en mairie, dès le mois de février et jusqu'au 30 avril de chaque année. Priorité est donnée à ceux n'ayant pas encore travaillé pour la ville.

Nettoyage de printemps

Samedi 21 mars 2015, une cinquantaine de personnes parmi lesquelles des habitants, membres d'associations, élus, se sont retrouvés pour le traditionnel nettoyage de printemps. Même si des efforts ont été constatés, de nombreux endroits restent submergés par les déchets. Les élus du Conseil Municipal des Jeunes d'Auboué, très actifs lors de cette opération, en ont fait l'amère constatation :



Luna : « Les gens polluent trop la ville ».

Elodie : « Autour du rond point de l'école primaire, on a trouvé beaucoup de papiers de bonbons et des mouchoirs ».

Thomas, Elodie : « On a trouvé plein de bouteilles de bières et de canettes. On trouve souvent des bouts de verre et c'est dangereux. Près du gymnase, c'était très sale ».



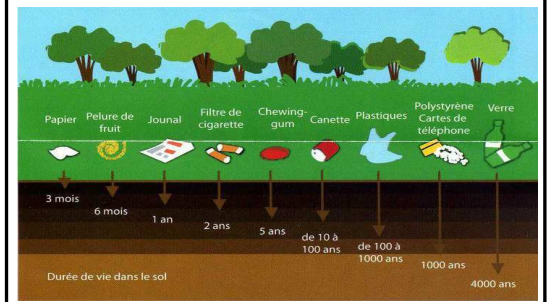
Jade : « On n'était pas très nombreux. Il y avait beaucoup de mégots, surtout devant le gymnase, l'école maternelle Joliot Curie et près de l'ancien collège, à côté du terrain de foot ».

Lors d'une réunion, les jeunes élus ont réfléchi à des solutions pour rendre leur ville plus propre :

Thomas G. : « Ça serait bien que la ville reste propre. On pourrait faire le nettoyage de printemps plusieurs fois dans l'année. Il faut jeter dans les poubelles, ne pas jeter par terre ».

Thomas N. : « Les gens doivent ramasser les crottes de chien. En plus, il y a plusieurs canisettes dans la ville ».

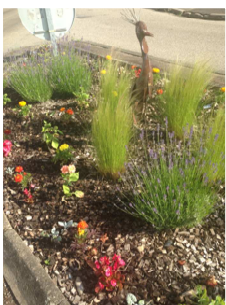
Tous pensent qu'il faut respecter la ville, surtout quand on connaît la durée de vie des objets dans la nature.



Pour tous, un seul mot :

RESPECTER LA NATURE POUR NOUS ET LES GENERATIONS FUTURES.

Fleurissement



Le fleurissement de la ville contribue à l'embellissement du cadre de vie. Pour maintenir en l'état l'ensemble des espaces verts de la commune et offrir aux habitants une ville où il fait bon vivre, le personnel communal travaille constamment à l'entretien des massifs et des espaces verts.

Pour cette saison, 40 jardinières et 36 vasques sont posées sur l'ensemble de la commune (ponts, lampadaires, mairie,...) représentant environ 600 plants divers (géraniums, ipomée, bégonia, surфина) pour un montant d'environ 945 €.

Pour les différents bacs, massifs et plates-bandes, c'est plus de 4200 plants qui sont mis en terre pour une somme d'environ 2 500 € (bacs octogonaux mairie, divers bacs de ville et massifs en pleine terre avec bégonia, œillets, verveine, roses d'inde, zinnia, surфина, géranium, etc....

Des massifs de plantes vivaces, graminées et arbustes divers (environ 800 plants de fétuque, sedum, carex, stipa, lavandes, miscanthus...) ont également été plantés ou vont l'être prochainement, notamment rue de Metz, impasse côte de Metz et centre-ville, pour un montant d'environ 1 750 €.



Auboué

Conteneurs

Certains d'entre vous n'en ont pas encore reçu.

En effet, dans certains secteurs de la ville, leur stockage pose problème. Nous ne voulons pas de trottoirs continuellement encombrés, ni ce type de cadre de vie pour les Aubouésiens.



En lien avec le SIRTOM nous recherchons la meilleure solution possible et reviendrons vers les habitants concernés. Néanmoins, en attendant de recevoir leurs conteneurs, ceux-ci peuvent continuer à déposer leurs sacs sur le trottoir la veille de la collecte (cf paragraphe « ordures ménagères » ci-contre).

Tri sélectif

Les dates de passage du ramassage du tri sélectif pour l'année 2015 restent inchangées, à savoir les vendredis 26/06, 10/07, 24/07, 07/08, 21/08, 04/09, 18/09, 02/10, 16/10, 30/10, 13/11, 27/11, 11/12, 23/12.

Les sacs sont à retirer en mairie.

Ordures ménagères

Depuis le 1er juin 2015, **une seule collecte** selon les quartiers :

- Le **mardi** pour le quartier des Pariottes et rue Camille Cavallier
- Le **jeudi** pour les autres rues.

Veillez à ne sortir vos poubelles sur le trottoir que la veille du ramassage à partir de 20h00.

Beaucoup d'Aubouésiens sont respectueux de leur cadre de vie. Malheureusement, il subsiste toujours dans la ville des points noirs récurrents. **Après une longue période de prévention, nous passons dorénavant à celle de la sanction.**

Collecte des végétaux

Depuis cette année, le SIRTOM collecte les déchets végétaux, le ramassage s'effectue tous les 15 jours de mars à novembre.



Prochains passages : 25/06, 09/07, 23/07, 06/08, 20/08, 03/09, 17/09, 01/10, 15/10, 29/10, 12/11.

Union des Association d'Aide à la Famille de M&M (U2AF54)

Un évènement, heureux ou difficile, attendu ou imprévu peut venir bouleverser l'organisation mise en place pour vos enfants. L'association U2AF54 vous permet de bénéficier temporairement des services d'une personne formée et qualifiée, qui vient à votre domicile pour vous seconder ou vous remplacer dans la prise en charge des enfants au quotidien. Pour toute information complémentaire : 03.82.23.19.22 (antenne de Longwy) ou www.u2af54.fr

Plan national canicule 2015

Les dispositions de la loi n°2004-626 du 30/06/2004 confient aux maires le soin de recenser, à leur demande ou à la requête d'un tiers, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à domicile. Ils peuvent ainsi disposer, en cas de risque exceptionnel et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sanitaires et sociaux.

Merci aux personnes concernées de se signaler en mairie.

Intervention



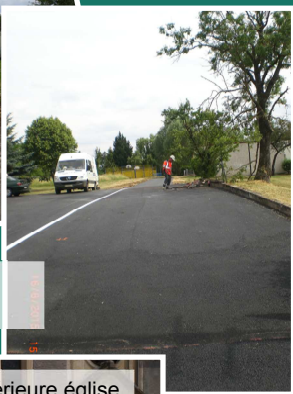
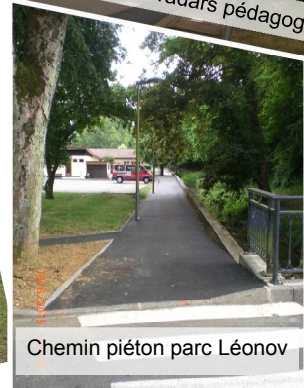
Depuis 26 ans, l'association intermédiaire INTERVENTION met en relation des demandeurs d'emploi volontaires et des « utilisateurs » qui ont des tâches à leur proposer comme l'entretien du jardin, le petit bricolage ou la manutention pour le personnel masculin, l'entretien de la maison ou le ménage de bureaux ou d'immeubles pour le personnel féminin.

Faire appel à eux c'est les aider matériellement et moralement et contribuer à leur réinsertion sociale et professionnelle.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à appeler le 03.82.33.68.37.

Auboué

Travaux



TRAVAUX RUE DE L'EGLISE

La densité de circulation liée à la vitesse excessive de certains conducteurs nous ont conduits à faire le choix de la sécurité. Lors des travaux de réfection de la chaussée de cette voie, un ralentisseur supplémentaire a été installé. « Mieux vaut prévenir que guérir ».

Maison de santé pluridisciplinaire

Afin d'en démontrer l'intérêt territorial et ainsi le rendre plus recevable, nous menons désormais ce projet de pair avec nos voisins moustériens ; l'idée étant de créer un pôle principal à Auboué et une antenne à Moutiers.

Notre secteur n'est pas considéré comme un désert médical aux yeux de l'Agence Régionale de Santé. Cependant, à court terme, les projections conduisent à cette situation problématique : il n'y aura plus assez de médecins généralistes.

Pour mener à bien ce projet, il nous faudra convaincre les instances décisionnelles de cette baisse de l'offre de santé sur notre territoire : la validation du volet médical présenté par les professionnels de santé en dépend ; et, par voie de conséquence, les subventions éventuelles de l'Etat et des autres collectivités.

En tout état de cause, un tel projet ne verra le jour qu'avec l'octroi de subventions.

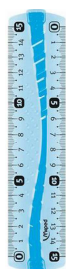
Une offre de santé décente doit être proposée à tous les Français et cela devrait rester du ressort de l'Etat.

Auboué

Bons scolaires

Les bons scolaires sont donnés à tous les enfants de la 6ème à la terminale, ainsi qu'aux étudiants.

Leur montant est de :



- Collège public ou privé 55,00 €
- Lycée public ou privé 88,00 €
- lycée professionnel 88,00 €
- Apprentis 77,00 €

} Distribution d'un bon en mairie sur présentation de la carte d'identité de l'enfant ou du parent faisant les achats (présenter la même carte en magasin) et de la fourniture du certificat de scolarité dans les deux mois suivant la rentrée.

- Etudes après le bac 88,00 € : Virement sur le compte de l'étudiant sur fourniture de l'original du certificat de scolarité et d'un relevé d'identité bancaire à son nom.

Pour les enfants scolarisés en école maternelle et primaire, la municipalité fournit, depuis 1953, l'intégralité des livres et matériels scolaires ; chaque euro dépensé pour les enfants représente un investissement pour l'avenir.

!! NOUVEAU !!

Pour la rentrée prochaine, les périodes pendant lesquelles vous pourrez venir retirer les bons en mairie sont définis par avance :

- Du 15 au 24 juillet 2015
- Du 10 au 21 août 2015
- Du 07 au 18 septembre 2015



Ticket sport



Pour tout Aubouésien de 6 à 18 ans pratiquant une activité sportive au sein d'un club sportif de la ville, un « ticket sport » est offert. Il permet d'obtenir une réduction de 10,00 € sur le montant de l'inscription au club. Vous pouvez venir le retirer en mairie aux dates de distribution des bons scolaires (voir article ci-dessus).

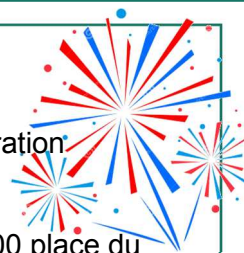
Essaim d'abeilles



Une apicultrice de Mance récupère gratuitement les essaims d'abeilles qui s'invitent chez vous ou aux alentours : bois, prés, forêts, murets, jardin, etc... (dans des endroits accessibles et ne la mettant pas en danger). Elle se déplace gratuitement dans un rayon de 15 km autour de Mance.

Vous pouvez la contacter au 06.82.45.00.23.

Agenda de l'été



Festivités du 13/07 : Animations à partir de 17h00 place du Général de Gaulle), restauration et musique, feu d'artifice à 23h00.

Cérémonie de la Malpierre : Samedi 25/07 à Champigneulles (départ du bus à 16h00 place du général Leclerc)
Dimanche 26/07 : Cérémonie au monument des fusillés à 10h45

Festi d'été du 22/08 : Au pré du tunnel, animations par les clubs sportifs de la ville.
Tournoi de pétanque « Mario RADICCHI »
Foulée aubouésienne à 18h00 organisée par l'OMSA et les Amis du Pré
Restauration sur place, musique avec le groupe Mid Life en soirée.

29/08 : Challenge « François ANTONINI » organisé par l'AJA Foot

Cérémonie libération de la ville : Le samedi 05/09 - rassemblement à 17h00 place du général Leclerc

Repas des anciens : Cette année il se déroulera le dimanche 27/09.

Auboué